



MINISTÈRE DE LA CULTURE

*Liberté
Égalité
Fraternité*

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Paris, le 03/06/2022

SITUATION DE M. JEAN-LUC MARTINEZ

Dans l'attente d'une clarification de sa situation judiciaire, le ministère de l'Europe et des affaires étrangères et le ministère de la culture ont décidé de la mise en retrait, à titre conservatoire, de M. Jean-Luc Martinez du volet relatif à la lutte contre le trafic illicite des biens culturels dans le cadre de ses fonctions d'ambassadeur pour la coopération internationale dans le domaine du patrimoine

Contact presse Ministère de la Culture

Délégation à l'information et à la communication
Tél : 01 40 15 83 31
Mél : service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr